

Paris, le 18 mai 2022

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation et Régions de France renouvellent leur coopération pour renforcer l'accès au programme Erasmus+ pour les publics de tous horizons, sur l'ensemble du territoire national.



Nathalie LANZI, Conseillère régionale et représentante des Régions de France au Conseil d'administration de l'Agence Erasmus + France / Education Formation, et Laure COUDRET-LAUT, directrice de l'Agence Erasmus + France / Education Formation, lors de l'officialisation de l'accord de partenariat

Le 18 mai 2022, Carole Delga, présidente de Régions de France, et Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation, ont signé un nouvel accord de partenariat rapproché, qui doit servir au déploiement du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 en France, pour tous les territoires.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, au niveau national, la promotion, la gestion et la valorisation du programme européen Erasmus+ pour les volets éducation et formation, ce qui inclut la mobilité, les partenariats de coopération et le soutien aux politiques publiques sur des budgets qui lui sont délégués par la Commission européenne. L'Agence finance près de 100 000 mobilités par an pour des publics divers (étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, enseignants, formateurs...).

Les Régions ont développé, depuis de nombreuses années, des politiques ambitieuses d'accompagnement de la mobilité des jeunes en Europe et à l'international, en partenariat avec les acteurs compétents. Avant la crise sanitaire, elles y consacraient d'ailleurs chaque année plus de 50M€ d'aide (plus de 45 000 jeunes accompagnés).

Dans ce cadre, et au titre du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation et Régions de France ont souhaité renforcer leur coopération jusqu'en 2027. L'objectif est clair : aller à la rencontre des bénéficiaires et développer l'accès au programme Erasmus+ pour les publics de tous horizons. A terme, c'est offrir aux citoyens l'opportunité d'acquérir des compétences précieuses pour leur insertion sociale et professionnelle, lors d'une expérience de mobilité à l'étranger. Mais cette ambition ne sera réalisable qu'avec un maillage territorial fort, en zones urbaines comme rurales, en métropole comme outre-mer.

Concrètement, la convention de partenariat prévoit notamment :

- la mise en place d'actions concertées de sensibilisation et de formation, un échange d'expertises et de visibilité... notamment à l'occasion des #ErasmusDays (13, 14, 15 octobre) ;
- une collaboration étroite autour de l'expérimentation des Bureaux Territoriaux Erasmus+, engagée par l'Agence Erasmus+ en 2022 ;
- une nouvelle édition de [l'Atlas territorial de la mobilité européenne et internationale](#).

Contacts

Régions de France

Violaine Hacke

Tél : 06 28 47 53 55

vhacke@regions-france.org

Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

Anne-Sophie Brieux

Tél : 05 56 00 94 41

anne-sophie.brieux@agence-erasmus.fr